



# Un trésor près de chez vous ...

**Vous l'ignoriez ?**

**Vous passiez à côté sans le voir ?**

**Vous n'en aviez jamais entendu parler ?**

Et pourtant c'est bien **un trésor** qui se trouve à deux pas de chez vous !

Non ... il ne s'agit pas de lingots d'or ... mais d'une école de musique !

Avec l'arrivée en 2014 de son nouveau directeur, Francesco Grassini, l'école de musique de « La Lyre de Chêne-Bougeries » mérite d'être mieux connue !

La pédagogie de cette école s'articule autour de la musique d'ensemble.

Certes, comme dans toutes les écoles, les élèves travaillent individuellement leur instrument, mais cette partie musicale « solistique » se trouve très rapidement mise en lien avec la richesse de la musique d'ensemble ! Cette spécificité, l'école de musique de La Lyre la cultive pour plusieurs raisons :

La première, c'est que l'élève en jouant avec d'autres, n'apprend pas seulement à jouer, à respecter la musique et les notes et à se surpasser, mais surtout à respecter les autres ... les musiciens ... le chef d'orchestre ... le public ! L'élève apprend à écouter, il découvre que les autres lui sont complémentaires et non concurrents. Chacun est important ! Chacun a une place ! Découverte de la cohésion, des liens, ... de la richesse de l'harmonie musicale en somme !

La deuxième raison tient au fait que cette école est la pépinière des futurs musiciens de La Lyre. Si notre Harmonie est vivante et dynamique aujourd'hui - le dernier concert de l'Avent au Temple de Chêne-Bougeries l'a magnifiquement démontré ! - c'est grâce à l'arrivée périodique des nouveaux musiciens issus de notre école.



Pour vous donner envie de découvrir ce « trésor près de chez vous » voici quelques renseignements :

Les élèves sont acceptés dès l'âge de 7 ans. Ils peuvent commencer à découvrir leur instrument en même temps que les cours de théorie musicale. La première année, ils participent déjà à « l'audition des ensembles » (soit avec des musiciens du même instrument, soit avec des musiciens d'autres instruments). Après deux ans, ils rejoignent l'orchestre de l'école qui se produit lors des concerts de La Lyre et des auditions. Le travail personnel n'en est pas moins oublié : après quatre ans les élèves pourront se présenter à l'examen cantonal des écoles de musiques (ACMG). Cet examen leur permettra ensuite de rejoindre les rangs de La Lyre.

Envie d'en savoir plus ?

Lors des concerts (le prochain le 12 juin au Point Favre), lors des auditions à l'école du Belvédère à Chêne-Bougeries, venez découvrir les 32 élèves des classes de clarinettes, saxophones, trompettes, trombones, barytons, flûtes, hautbois, percussions ! Les 7 professeurs enthousiastes de l'école vous accueilleront avec grande joie !

Vous pouvez aussi visiter notre internet ([www.lyrecb.ch](http://www.lyrecb.ch)), contacter le directeur de l'école de musique ([francesco.grassini@gmail.com](mailto:francesco.grassini@gmail.com)) ou le président de La Lyre ([president@lyrecb.ch](mailto:president@lyrecb.ch)). L'un et l'autre vous diront quel trésor ils ont découvert au cœur des Trois Chêne !

Laurent Marti et Francesco Grassini



La Lyre et les élèves de l'école de musique : Concert au Temple de Chêne-Bougeries (Avent 2014)